



ESAT SOLIDARITE DU RHIN
6, rue de la 1^{ère} Armée 68420 EGUISHHEIM
Pôle Handicap et Insertion

L'ACTIVITE

Activités	2021	2022	2023
AGREMENT	86	86	86
NBR DE JOURS D'ACTIVITE	231	230	230
JOURNEES PREVISIONNELLES	18018	17996	17996
JOURNEES REALISEES	17671	16983	17915
ECART	-347	-1 013	-81
TAUX D'OCCUPATION	88,95%	85,86%	90,57%
TAUX DE REALISATION D'ACTIVITE	98,07%	94,37%	99,55%
NBRE TOTAL DE PERSONNES ACCOMP. DURANT L'ANNEE	94	95	96

1. EDITORIAL

A l'instar des années précédentes, l'ESAT s'est employé à proposer des activités de travail adapté et un accompagnement médico-social qui réponde aux attentes et aux besoins des travailleurs. La recherche de nouveaux clients est restée un enjeu fort, compte-tenu de la baisse conjoncturelle des activités de sous-traitance ou de conditionnement. Cette mobilisation s'est traduite par une augmentation de l'activité « entretien des espaces verts » ainsi que des prestations extérieures.

L'ESAT s'est concentré sur la mise en place des nouvelles modalités d'accompagnement des travailleurs en lien avec le plan de transformation et de modernisation des ESAT.

Et enfin, conscient de la nécessité de poursuivre le travail d'ouverture et toujours dans une visée inclusive, l'ESAT a multiplié sa participation à de nombreuses actions tout au long de l'année : foulées de la ligue, bourse aux livres, etc...

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

L'ESAT est un établissement médico-social qui offre des activités professionnelles dans des conditions de travail aménagées et un soutien médico-social et psycho-éducatif à des personnes adultes en situation de handicap, orientées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées - MDPH

L'objectif prioritaire est d'amener la personne accueillie vers la plus grande autonomie possible, tant sur le plan professionnel que social, afin de favoriser la meilleure insertion possible. L'accompagnement quotidien de la personne constitue donc la mission essentielle de l'ESAT. C'est une démarche qui se décline en accompagnement et soutien par le travail qui favorise le développement de l'autonomie, l'exercice de la citoyenneté et la création de liens sociaux pour le mieux-être de la personne.

MOUVEMENTS (ADMISSIONS ET SORTIES)

ADMISSIONS - PROVENANCE	NOMBRE
Admissions issues d'IMPRO	3
Domicile	3
ESMS autre	1

SORTIES - ORIENTATION	NOMBRE	MOTIF
Sortie à l'initiative de la personne	1	Le projet de la personne n'est plus en adéquation avec les prestations proposées par l'ESAT – Réorientation vers un autre ESMS
	3	La personne n'adhère plus à l'accompagnement proposé par l'ESAT
	1	Eloignement géographique pour rejoindre la famille et intégrer une résidence Sénior
TOTAL SORTIES	5	

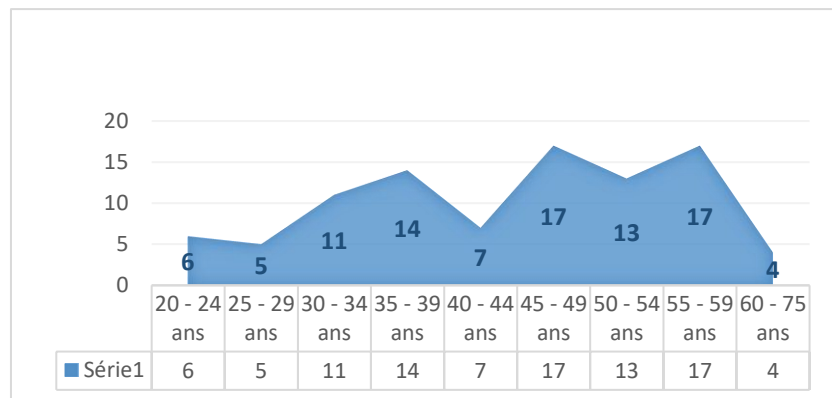
L'effectif de l'ESAT a subi les mouvements suivants : 5 sorties et 7 entrées.

L'ensemble des notifications d'orientation prononcées par la MDPH sont recensées dans l'outil en ligne ViaTrajectoire. Cet outil permet à l'ESAT de disposer d'un suivi

des nouvelles notifications prononcées, des renouvellements d'orientations et des listes d'attentes.

L'ESAT procède à l'inscription sur la liste d'attente d'une personne dès lors que sa ou ses périodes de stage ont été concluantes et que la personne confirme sa candidature. La durée moyenne de présence des travailleurs au sein de l'effectif de l'ESAT est de 12 années. L'ancienneté la plus forte est de 34 ans.

REPARTITION DE L'FFECTIF PAR AGE ET PAR SEXE



Au 31/12/2023, l'ESAT accueille 94 personnes dont 54% d'hommes et 46% de femmes. La moyenne d'âge se situe à 44 ans avec 54 % de personnes de 45 ans et plus dont 36 % de personnes de 50 ans et plus.

Au vu de la pyramide des âges, un renouvellement important qui concernera 20% de l'effectif est à prévoir sur les 5 prochaines années.

ORIGINE GEOGRAPHIQUE

68 % des personnes sont issues du milieu urbain ou zones proches urbaines. 32 % vivent en milieu rural dont 26% résident dans le bassin Pays Rhin Brisach.

10% des travailleurs vivent en foyer d'hébergement et 28% en famille. Parmi les 57% de personnes qui vivent de manière autonome, 61 % vivent seules et 33 % en couple. 3 personnes vivent en Habitat Inclusif et 1 personne vit dans une résidence senior.

L'ESAT n'étant pas desservi par les transports en commun, 56 % des personnes empruntent le transport organisé par l'ESAT, 44% se rendent à l'ESAT de manière autonome et 21 % détiennent un permis B et utilisent leur véhicule personnel. 13 % se déplacent en voiturette ou en 2 roues. 9 % ont choisi la formule du covoiturage ou encore les déplacements à pied. Depuis 2022, l'ESAT observe une belle évolution de l'autonomie des personnes en matière de déplacement avec l'acquisition de voiturettes et le passage du permis B.

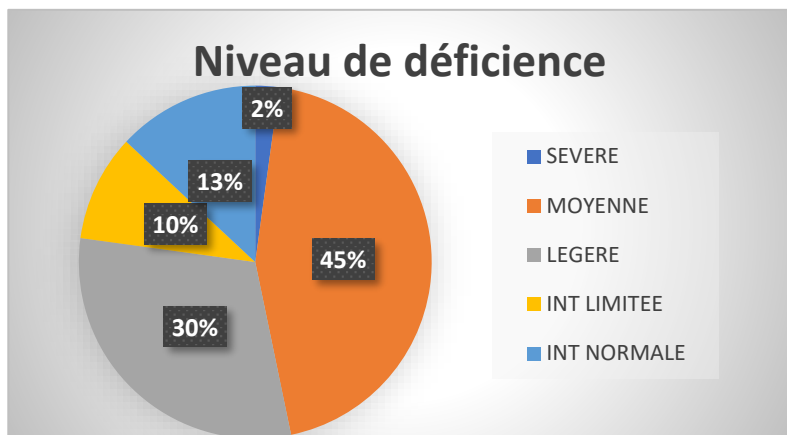
TYPE DE HANDICAP

a) Handicap principal (en nombre de personnes)

Handicap principal	Nombre	%
Autisme et autre TED	2	2%
Déficience intellectuelle	54	57%
Epilepsie	7	7%
Déficience motrice	6	6%
Patho-génétique	4	4%
Psychique	12	13%
Sensoriel	1	1%
Traumatisme crânien	4	4%
Trouble du comportement	1	1%
Diabète	2	2%
Maladie Invalidante	1	1%

b) Troubles associés (en nombre de personnes)

Handicap secondaire	Nombre	%
Déficience intellectuelle	15	16%
Epilepsie	2	2%
Patho-génétique	1	1%
Psychique	7	7%
Sensoriel	1	1%
Trouble du comportement	10	11%
Sans handicap secondaire	58	62%



L'ESAT accueille des personnes ayant tous types de handicaps :

- **77%** a un handicap caractérisé par une déficience intellectuelle avec une prédominance de la déficience moyenne pour **45%**, suivie de la déficience légère pour **30%** et **2%** présente une déficience sévère.

- **10 %** présentent une déficience intellectuelle et **13%** une intelligence « normale ».

- **38%** des personnes ont un handicap avec troubles associés.

Qu'il soit de nature, principale ou secondaire, le handicap psychique et/ou les troubles du comportement sont présents pour **31%** de l'effectif.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 Vie de l'établissement

3.1.1. Vie de l'établissement dans sa dimension d'accompagnement

Dans le cadre de ses missions qui sont doubles, l'ESAT s'est employé à :

- Proposer des activités de travail adaptées ainsi qu'un accompagnement médico-social qui réponde aux besoins et aux attentes des travailleurs,
- Veiller à fournir un travail de qualité qui réponde aux attentes des clients.

L'ESAT offre la possibilité d'effectuer des périodes d'immersion professionnelle au sein de ses ateliers et différents stages sont alors proposés :

- Les stages de découverte, qui visent principalement les personnes souhaitant découvrir un métier, un secteur d'activité et le fonctionnement de l'ESAT.

- Les stages d'évaluation qui viennent affiner ou confirmer le projet professionnel du stagiaire à savoir son orientation vers un ESAT.
- Les stages qui viennent mettre en œuvre la décision d'orientation en ESAT.

Ainsi, l'ESAT a proposé 20 périodes de stage conventionnées :

- 10 avec les IMPRO, dans le cadre de la coordination des parcours des jeunes,
- 4 avec d'autres ESMS (accueil de jour et ESAT),
- 1 avec l'éducation nationale dans le cadre d'un accompagnement SESSAD,
- 5 avec la MDPH dans le cadre de la Mise en Situation Professionnelle (MISPE).

A l'issue de ces périodes de stages, 2 personnes ont été admises et 2 autres admissions auront lieu début 2024.

Dans cette même dynamique, l'ESAT accueille une journée par semaine des jeunes d'Impro, dans le cadre d'une convention d'immersion au sein des équipes d'entretien des espaces verts. L'objectif étant pour les jeunes, d'approfondir et de développer des compétences professionnelles et ainsi progresser vers l'immersion en milieu de travail.

Des temps de convivialité !

Au-delà d'être un lieu de travail, l'ESAT est un lieu de socialisation très important pour les travailleurs qu'il accueille, parfois le seul pour certains. C'est



dans ce cadre, toujours apprécié de tous, que l'ESAT propose des temps de convivialité tout au long de l'année. : festivités d'été, de fin d'année, octobre rose...



3.1.2. Vie de l'établissement dans sa dimension économique

Bien que le chiffre d'affaires ait évolué et que la répartition des chiffres par secteur d'activité semble conserver une homogénéité, l'équation économique reste fragile.

Les prestations hors les murs se sont développées ce qui a nécessité de repenser l'organisation des ateliers. Les efforts se sont concentrés sur le développement de la polyvalence pour disposer des ressources nécessaires et couvrir l'ensemble des postes de travail. Les immersions au sein des ateliers et apprentissages se sont multipliés ce qui a permis aux travailleurs de s'essayer à de nouvelles activités. La gestion économique ainsi que les contacts clientèles ont également été renforcés.

- 1- Sous-traitance industrielle « câblage » : la charge d'activité a pu être maintenue grâce à un suivi rigoureux des processus de fabrication et du respect du cahier des charges en matière de qualité.
- 2- Conditionnement : notre réactivité a permis d'accepter et de répondre régulièrement aux commandes clients.
- 3- Conditionnement alimentaire : malgré une certification « ECOCERT », l'activité est en baisse récurrente ces dernières années. La concurrence est importante et le nombre d'opérateurs complexifie d'autant plus les choses.
- 4- Repassage : activité en forte augmentation qui enregistre aujourd'hui 36 clients dont 8 nouveaux en 2023 : entreprises, particuliers, restaurants, gîtes...
- 5- Ménage à domicile : l'activité s'est développée en 2023. 4 travailleurs interviennent à domicile chez des particuliers ce qui représente 7 clients pour 21 heures d'intervention hebdomadaire.
- 6- Entretien des espaces verts : forte demande en 2023. Les clients ont renouvelé leur contrat. La professionnalisation et l'évolution de l'activité (réaménagement jardins, plantations, pose de clôture, claustras, ...) ont permis la signature de nouveaux contrats en prestation de services et en contrats annuels. La création d'une quatrième équipe lors de la saison forte a permis d'avoir une meilleure réactivité et de répondre efficacement aux demandes. Le maintien de l'activité durant la période d'été a permis une meilleure flexibilité. L'activité est complétée par une prestation de nettoyage des espaces extérieurs avec le ramassage de déchets notamment.
- 7- Prestations extérieures : 11 travailleurs sont intervenus dans 9 entreprises dans le cadre de prestations extérieures dans des domaines tels que : la restauration (service, plonge, entretien), la fabrication de fromage, la soudure, le montage électrique, les espaces verts. Ces interventions se réalisent à temps plein ou partiel ou encore pour quelques heures par semaine.

L'ESAT reste toujours dépendant d'un petit nombre de client/d'activités ce qui génère une fragilité économique et nécessite de repenser en profondeur sa stratégie d'activités.

Avec le soutien de la CCI Alsace Eurométropole, en 2023, l'ESAT a démarré une réflexion quant aux actions à engager pour :

- Diversifier et conquérir des nouveaux marchés, clients,
- Ventiler les marchés cibles,
- Sortir de la sous-traitance et s'engager sur un ou plusieurs produits propres,
- Renforcer et optimiser la fonction commerciale.

Concerné par les mêmes préoccupations, cette démarche a été menée en transversalité avec l'ESAT de la Ganzau. Ces réflexions se poursuivront en 2024.

3.2 Action de l'établissement dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours des usagers

Pour favoriser la continuité et la fluidité des parcours, l'ESAT s'emploie à construire des réponses adaptées aux besoins et attentes des personnes accompagnées. Pour cela, il met en œuvre des actions au sein de l'ESAT et, d'autres, travaillées avec l'environnement en mobilisant les ressources nécessaires. Ces actions concernent tous les aspects de l'accompagnement professionnel, social et santé.

Le lien avec les proches aidants

L'ESAT favorise la participation du travailleur et veille à le rendre acteur de son projet et de ses choix. Cependant, dès lors que le travailleur le demande, les familles, parents ou proches aidants peuvent être associés aux différentes étapes de l'accompagnement. Le travail avec les familles est davantage présent lorsqu'il concerne le projet de vie de la personne tel que la recherche de solution en matière d'hébergement, l'accompagnement aux demandes d'orientation ou de réorientation, la prise de contact avec les établissements ou services médico-sociaux ou encore l'accompagnement dans le montage des dossiers retraite. L'infirmière est en lien avec les familles et apporte son soutien pour le volet accompagnement à la santé.

Toujours avec l'accord de la personne et très apprécié par les familles, parents ou proches aidants, l'ESAT les associe aux échanges dès les premiers contacts, aux visites et aux bilans de stage. Associer les familles dès les premiers contacts permet de renforcer la personnalisation de l'accompagnement mais aussi de créer un lien de collaboration ce qui facilite le suivi tout au long du parcours de la personne accueillie.

La personnalisation de l'accompagnement

Le projet personnalisé représente l'outil indispensable à la relation d'accompagnement du travailleur par les professionnels de l'ESAT. Il est un outil de planification et de coordination des services et des ressources visant à répondre aux besoins. S'agissant d'un processus ininterrompu révisé et modifié à intervalles réguliers, la cadre intermédiaire organise des temps de suivi d'accompagnement avec :

- les moniteurs : pour veiller à la bonne mise en œuvre des actions définies dans le projet. Elle réinterroge chaque année en présence des travailleurs et des professionnels la pertinence des objectifs et les moyens à mettre en œuvre. Ceux-ci peuvent combiner à la fois les interventions des professionnels de l'ESAT ainsi que celles des partenaires tels que les SAVS, les foyers, les familles, le CRA ou encore la MDPH ou les centres de rééducation professionnelle.
- L'équipe médico-sociale qui réunit l'infirmière et la psychologue de l'ESAT : pour veiller à la réalisation des actions d'accompagnement définies dans le projet
- La chargée d'insertion professionnelle pour réaliser le suivi des parcours professionnels (stages, prestations extérieures, bilans, formations...)

Le parcours professionnel

L'ESAT a pour mission principale de mettre en place, l'accompagnement et la coordination des parcours professionnels d'accès et de maintien dans l'emploi des travailleurs. Pour y répondre, il dispose d'outils d'aide à l'insertion tels que les stages ou les prestations en entreprise, les actions de soutien à caractère professionnel et social : animations collectives, la formation, ou encore les dispositifs de reconnaissance ou de validation des acquis par l'expérience. Ainsi en 2023 :

- 5 travailleurs ont réalisé une ou plusieurs périodes de stage dans le domaine de la restauration (restauration collective, service),
- 11 travailleurs sont intervenus en entreprises dans le cadre de prestations extérieures : restauration (service, plonge, entretien), fabrication de fromage, soudure, montage électrique, entretien des espaces verts,
- 1 travailleur suit une formation longue pour valider le diplôme d'ouvrier paysagiste.

Les animations collectives : dans le cadre de la préparation du DUODAY, 2 ateliers portant sur le thème « Savoir se présenter en entreprise » ont été réalisés. 8 travailleurs y ont participé, l'objectif était d'apporter les « outils et codes » pour :

- permettre de prendre conscience des éléments à prendre en compte lorsqu'on veut effectuer un stage (choix secteur, entreprise, se renseigner en amont : entreprise, trajet...),
- aider à se présenter et à formuler une demande de façon claire,
- faire prendre conscience de l'importance de la présentation (tenue, expression...).

Véritable outil d'insertion vers l'emploi le **DUODAY** permet de créer des opportunités de rencontres pouvant ensuite se poursuivre et donner lieu à la réalisation de stages et de prestations en entreprise. Le 23 novembre 2023, pour la quatrième année, l'ESAT a pris part à l'événement. 23 travailleurs ont participé au DUODAY et ont eu l'occasion le temps d'une journée de former un duo avec un collaborateur d'une entreprise privée ou publique, pour une immersion dans son quotidien professionnel. Ils ont ainsi découvert les métiers, dans des domaines d'activité telle que la communication, la restauration, employé de libre-service ...14 nouvelles entreprises se sont positionnées cette année.



Cette opération DUODAY a donné lieu à :

- 4 stages d'une période plus longue au sein de la même entreprise d'accueil
- 3 stages plus longs dans un domaine métier identique découvert lors du DUODAY mais dans une autre entreprise

S'agissant d'un temps fort pour les travailleurs, cette journée a connu un vif succès. D'ores et déjà, l'ESAT s'engage à renouveler cette opération en 2024.

L'accompagnement à la santé

Afin d'optimiser l'accompagnement du parcours en matière d'accès à la santé, l'ESAT, par le biais des actions réalisées par l'infirmière ou le médecin psychiatre, travaille en lien permanent avec les acteurs de la santé et la médecine du travail notamment pour ce qui concerne les adaptations de postes.

Afin de coordonner l'accompagnement, l'ESAT entretient des relations de travail avec d'autres établissements et services médico-sociaux tels que les foyers, les SAVS, les SAMSAH, le CRA ou encore le réseau santé. Les mandataires judiciaires ont la possibilité de rencontrer les travailleurs sur site et ce pendant le temps de travail. L'infirmière du service, travaille en lien avec les médecins traitants, les spécialistes de santé ou encore les infirmières libérales.

Prise en compte des Personnes Handicapées Vieillissantes (PHV)

L'ESAT accueille à ce jour 50 % de personnes de 45 ans et plus, ce qui signifie, un accompagnement de personnes handicapées vieillissantes et un nombre important de départ à la retraite dans les prochaines années. S'inscrivant pleinement dans les orientations du projet d'établissement et afin d'appréhender et d'adapter au mieux l'accompagnement spécifique de ce public, l'ESAT a fait le choix de :

- Prendre part au dispositif « Un avenir après le travail » en nommant et formant une référente « Animatrice retraite » au sein de l'ESAT,
- Poursuivre les travaux et réflexions autour de la mise en place d'outils : guides sous forme de fascicules, d'organisation et d'animation de modules d'information/formation santé...
- Prendre en compte la dimension (PHV) dans la mise en œuvre des projets personnalisés qui consiste à : identifier les signes du vieillissement et les impacts sur le travail, proposer des adaptations d'accompagnement.
- Prendre en compte les besoins et rester un relai pour les aidants.

La question de l'adaptation de l'accompagnement avec une meilleure prise en compte du vieillissement est une réflexion partagée avec l'équipe du CARAH. Dans le cadre de ces réflexions communes, nous avons participé à une matinée d'information animée par le D CARNAIN qui s'est tenue au CARAH.

La question PHV fait partie des priorités de travail pour 2024 et les travaux et réflexions vont donc se poursuivre. L'accompagnement, son adaptation avec la prise en compte du vieillissement est par ailleurs un axe intégré aux travaux CPOM.

Enfin, dans une visée plus globale, l'ESAT participe aux rencontres organisées par le réseau Centrapro qui regroupe notamment les ESAT du territoire. Celles-ci permettent d'échanger les pratiques déployées au sein des établissements mais également de développer les mutualisations avec l'organisation d'actions de formation partagées.

3.3 Action de l'établissement sur l'accompagnement à l'autonomie, à la santé

3.3.1 Accompagnement à l'autonomie et à l'inclusion sociale

L'ESAT concoure à développer l'autonomie et à favoriser l'inclusion sociale des travailleurs tout en répondant à leur projet personnel et professionnel. Ainsi, le maintien des accueils des stagiaires a permis aux travailleurs volontaires de s'investir dans leurs missions de parrain/marraine et ainsi favoriser le développement de la pair émulation, valorisant et favorisant l'épanouissement professionnel. Cette notion de transfert de son savoir-faire s'opère également au sein des ateliers entre travailleurs et s'inscrit pour certains dans le cadre de leur projet personnalisé.

Toujours dans cette visée de favoriser la participation et l'implication des travailleurs dans une organisation globale de l'activité, certains d'entre eux sont sollicités pour effectuer des missions ponctuelles, telles que la livraison chez les clients, l'intervention en autonomie sur des chantiers Espaces Verts ou encore la réalisation de courses, d'achats de matériels. Dans la continuité de ces actions, 3 travailleurs détiennent l'habilitation électrique pour pouvoir réaliser des interventions de 1^{er} niveau. Un travailleur est spécifiquement missionné pour réaliser des opérations de petite maintenance au sein des locaux de l'ESAT. Il signale les dysfonctionnements, propose des solutions et participe à la mise en œuvre des réponses apportées. Il assure par ailleurs la maintenance préventive du parc automobile en réalisant les contrôles réguliers des points de sécurité des véhicules (état des pneus, du pare-brise, fonctionnement des feux...).

L'un des objectifs de l'ESAT est de favoriser l'accompagnement à la vie relationnelle, à la culture, aux loisirs et au sport des travailleurs. Composé de travailleurs et animé par la psychologue de l'établissement, le comité « Culture et Loisirs » a poursuivi son action et s'est réuni 11 fois en 2023. Ce comité a pour mission de recenser les événements du territoire et de les diffuser auprès des autres travailleurs de l'ESAT. L'intégration de la dimension sport va amener une nouvelle dénomination en 2024.

Passionné par le monde des multimédias et de l'audiovisuel, un travailleur est missionné pour réaliser des photos et montages vidéo lors des événements à l'ESAT et ce, entre-autre, afin d'alimenter le site internet. Ainsi, à l'issue de la journée DUODAY, accompagné d'un groupe de travailleurs, il a démarré un montage vidéo à l'aide des photos prises lors de cette journée. La vidéo sera présentée lors de la venue des entreprises d'accueil à l'ESAT lors de la journée DUODAY inversé en 2024.

Grace à une bénévole, l'atelier d'initiation à l'approche des chiffres et des lettres pour les travailleurs les plus en difficultés a pu se poursuivre tous les jeudis matins.

Depuis 2021, une bénévole anime un atelier théâtre pour 6 travailleurs les mercredis matins. Cette activité leur permet de développer la prise de parole, la faculté de mémorisation, la confiance en soi et l'esprit d'équipe. Après 2 années de travail, à l'occasion d'un moment de convivialité à l'approche des vacances d'été, la troupe a pu se produire et présenter sa pièce à l'ensemble des travailleurs et encadrants de l'ESAT. Faisant suite à un premier travail portant sur la question du bien vivre, la mise en scène de cette pièce est venue illustrer concrètement le respect d'autrui et la bienveillance.



On cuisine à l'ESAT ! En partenariat avec le service d'accueil de jour de Neuf-Brisach et en réponse aux attentes des travailleurs, un atelier culinaire a été mis en place. L'objectif est d'apprendre à confectionner des repas simples, équilibrés et à moindre coût. Ce projet s'inscrit dans une action éducative qui tient compte à la fois de l'individuel et du collectif en offrant aux personnes un espace socialisant mais aussi une passerelle vers l'autonomie. 3 ateliers ont été organisés et 12 travailleurs ont pu y participer. Les recettes réalisées sont retranscrites en FALC, affichées et remises aux travailleurs qui le souhaitent afin de les reproduire au domicile.

L'ESAT a renouvelé l'organisation de sa traditionnelle bourse aux livres. Cette édition 2023 a connu un vif succès. La collecte des livres s'est renforcée tout au long de l'année pour préparer l'évènement de 2024. Nos fidèles partenaires tel que la médiathèque de Biesheim a renouvelé son action en nous faisant don de leurs livres dans le cadre de leur opération « désherbage ». On remercie également la bibliothèque de Volgelsheim qui, dans le cadre de sa fermeture nous a fait don de tous ses livres. Afin de renforcer et de favoriser la participation des travailleurs, un comité composé de 14 travailleurs a été créé.

Une immersion en Entreprise !

Dans la continuité des différentes opérations Duoday menées depuis quelques années avec l'entreprise Décathlon de Colmar, celle-ci a proposé à l'ESAT de s'associer à l'opération Trocathlon. Ainsi, du samedi 11 au samedi 18 mars, Décathlon a accueilli quatorze travailleurs, par petits groupes, tous les jours. Différentes tâches leur ont été confiées : accueil client, étiquetage, rangement matériel, diagnostic vélo, etc...



L'ESAT, solidaire pour la 11^{ème} foulée de la ligue 🏃

Le 18 juin, travailleurs et encadrants de l'ESAT se sont mobilisés pour participer aux 11^{èmes} foulées de la Ligue contre le cancer à Colmar. 66 personnes de l'établissement ont réalisé un don de 10 € et 45 d'entre-elles se sont déplacées pour marcher ou courir.



L'équipe de l'ESAT a gagné le challenge du plus grand groupe dans la catégorie « Association/club ». Pour l'occasion, DECATHLON nous a fait don des Tee-shirts, nous les remercions vivement ! Nous sommes très fiers de cette mobilisation collective, si importante. Rendez-vous en 2024 !

Quand les travailleurs se transforment en lutins et remplissent les boîtes de Noël !



A l'approche des fêtes de fin d'année, à l'initiative des membres du CVS, l'ESAT a participé à l'opération « Boîtes de Noël pour les plus démunis ». Cette action a pour objectif de faire un cadeau de Noël aux plus démunis. Le principe est de déposer dans une boîte de chaussures : un truc chaud ou bon, un divertissement, un produit d'hygiène, un petit mot chaleureux et préciser si la boîte est destinée à un homme, une femme, un enfant ou encore à nos amis à 4 pattes. C'est ainsi qu'à l'ESAT, grâce aux dons des travailleurs et de l'encadrement que plus de 85 boîtes ont été confectionnées. Tout au long du mois de décembre, les travailleurs se sont mobilisés pour trier les articles, les rassembler dans les boîtes, les recouvrir de papier cadeau et écrire les cartes de vœux. Portée par la Communauté Solidaire Alsace dont le dépôt se trouve à Didenheim, l'ESAT a assuré la livraison de tous les paquets, ceux confectionnés en interne mais aussi ceux déposés par des particuliers à l'ESAT qui était point de collecte. D'ores et déjà, les équipes s'engagent à renouveler cette opération en 2024.



Les médailles du travail à l'ESAT



En 2023, lors de l'Assemblée Générale et pour d'autres lors du temps convivial de début d'été à l'ESAT, 17 travailleurs de l'ESAT ont eu le plaisir de recevoir leur médaille du travail. Décernée en fonction des échelons de chacun : 12 médailles d'argent et 7 médailles vermeil, ont été remises et pour deux d'entre eux, les deux médailles. Marqués par plusieurs discours, riches de sens, c'est avec beaucoup d'émotion et de fierté que ces 17 travailleurs ont été récompensés pour leur travail et leur mérite. Une gratification ainsi que des présents ont également été remis aux récipiendaires.

3.3.2 Accompagnement à la santé

En 2023, l'infirmière a dispensé des actions de sensibilisation de manière collective, individuelle ou encore par voie d'affichage sur les thématiques suivantes :

- Les précautions à prendre durant les périodes de grippe, de gastro-entérite, de période de canicule ou de grand froid,
- Les mesures diététiques et conseils alimentaires,
- L'hygiène corporelle et buccale,
- Les précautions et les mesures à prendre en cas de piqûres d'insectes,
- Les bienfaits de la pratique du sport,
- Le mois sans tabac,
- Octobre Rose
- Les recettes faciles selon les saisons.

3.4 Action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

Sensible aux valeurs qui fondent le développement durable et soucieux de la protection de l'environnement, l'ESAT impulse l'application des gestes simples et écoresponsables au sein de l'établissement. Parmi les actions réalisées :

- Le tri des déchets avec la mise en place de poubelles de tri,
- La mise en place d'un conteneur bio-déchet avec plusieurs postes de collecte sur l'ensemble du site,
- Une action de sensibilisation pour supprimer l'utilisation des bouteilles en plastique pour laisser place aux gourdes,
- Avec le soutien du fournisseur des distributeurs de boissons, la possibilité d'utiliser mug ou tasse à la place des gobelets et ce afin de réduire les déchets

Dans un souci d'économie d'énergie, une importante opération de relamping a été réalisée sur l'ensemble des zones de l'établissement.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

4.1 Pilotage de la démarche

L'ESAT a poursuivi son action qualité et s'est essentiellement concentré sur les actions suivantes :

Le déploiement de la démarche FALC :

Condition essentielle à la participation citoyenne, l'autodétermination et l'accès aux droits, l'ESAT a le devoir de communiquer et de transmettre une information qui soit lisible et compréhensible par le plus grand nombre. C'est ainsi qu'en 2023, le déploiement de la démarche FALC a démarré de manière transversale avec l'ESAT de la Ganzau.

Une formation au principe du « Ecrire en Facile à Lire et à Comprendre » a été dispensée : 6 professionnels et 8 travailleurs des deux ESAT y ont participé.

Ont été créés :

- Un comité de pilotage, chargé de la mise en œuvre et du suivi de la démarche
- Des groupes de travail composés de travailleurs chargés de retranscrire et de relire les documents, animés par les référents FALC sur chaque ESAT.

Les premiers documents sont en cours de retranscription : le livret d'accueil, la charte des personnes accueillies, le règlement de fonctionnement.

Chaque document administratif, d'informations ou encore comptes rendus retranscrits en FALC fait l'objet d'une relecture pour valider la bonne compréhension du message.

Conformément au décret du 13 décembre 2022 portant sur la transformation de l'offre des établissements et services d'aide par le travail, en 2023, l'ESAT s'est concentré sur la mise en place des nouvelles modalités d'accompagnement. Dans une visée d'harmonisation des pratiques, ces actions ont été menées de manière transversale en rassemblant les cadres et les équipes des deux ESAT de l'ARSEA.

Ainsi, en 2023, l'ESAT a :

- Procédé aux élections des délégués représentant les travailleurs : titulaire et suppléant.
- Posé les premiers jalons relatifs à la création de l'instance mixte paritaire chargée d'aborder les questions relatives à la qualité de vie au travail, l'hygiène, la sécurité, l'évaluation et la prévention des risques professionnels

Par ailleurs, dans la perspective de la mise en place du carnet de parcours et compétences et pour permettre à la personne d'évaluer elle-même ses compétences, ses formations, ses expériences et d'exprimer ses souhaits pour l'année à venir, l'ESAT a fait le choix d'acquérir le logiciel Mykilliz. Son utilisation sera opérationnelle dès le début de l'année 2024.

Un certain nombre d'autres mesures sont en cours ou déjà en place telles que :

- L'ouverture du CPF pour les travailleurs
- L'actualisation des congés exceptionnels
- L'adhésion à un OPCO
- L'octroi de la prime PEPA pour les travailleurs
- La participation à la mutuelle et la mise en place de la prévoyance
- La sensibilisation des travailleurs à l'autodétermination

4.2 Déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO (DUI)

Le logiciel MS Qualité est l'outil de pilotage et de suivi de la démarche qualité.

On y trouve les différents plan d'actions en lien avec :

- La dernière évaluation
- Le projet d'établissement

Cette retranscription permet d'obtenir une visibilité des actions à mettre en œuvre, de les prioriser et de suivre les avancées. L'utilisation de l'outil MS Qualité va s'accélérer en 2024 avec le soutien d'une professionnelle Responsable Accompagnement Qualité.

Le déploiement du Dossier de l'Usager Informatisé

La fin d'année a vu l'annonce d'un projet stratégique : la mise en place au sein de toutes les structures de l'ARSEA d'un Dossier Usager Informatisé. Le DUI sera déployé au niveau des ESAT courant du 1er semestre 2024. Sa mise en place de ce engage l'ESAT à repenser ses procédures et ses documents dans un objectif d'amélioration et il permettra de faciliter, d'harmoniser et de sécuriser les pratiques.

4.3 Bienveillance, éthique et prévention des risques de maltraitance

La formation a pour objectif d'enrichir les connaissances des professionnels afin d'appréhender au mieux le public accueilli, ses spécificités, favoriser la bienveillance, prévenir les risques de maltraitance, assurer la sécurité des personnes pour proposer un accompagnement adapté.

Ainsi, en 2023, ont eu lieu les formations suivantes :

- Premiers Secours en Santé Mentale pour 2 salariés,
- Adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes pour 1 salarié,
- Gestion du stress pour 1 personne,
- De la bienveillance à la gestion de la maltraitance pour 1 personne,
- Tronçonnage, élagage pour les 3 moniteurs Espaces Verts
- Entretien du petit matériel espace vert pour 1 moniteur Espace Vert
- Recyclage SST et CACES

Comme chaque année, des formations bureautiques ont également été dispensées : Excel débutant et Outlook avancé pour 2 personnes.

Le contenu de ces formations est partagé avec l'ensemble des équipes dans le cadre des réunions pédagogiques.

Au-delà des axes de formation, les temps de réunion sont des outils incontournables qui permettent de prévenir les risques spécifiques liés au public accueilli et de sécuriser les accompagnements. En 2023, ces temps se sont poursuivis et ont été les suivants :

- Les réunions de coordination qui réunissent le personnel médical, paramédical et la cadre intermédiaire. Ces temps permettent de coordonner les interventions pour des situations particulières et pour des problématiques plus collectives.

- Les réunions pédagogiques, qui réunissent l'ensemble des moniteurs et le personnel médical et paramédical qui permettent de structurer les accompagnements, questionner les pratiques professionnelles, le tout en lien avec les orientations du projet d'établissement et les missions de l'ESAT. En 2023, ont été abordées les thématiques suivantes :
 - La prise en compte du vieillissement de la personne handicapée en lien avec la RBPP (les signes et les impacts sur le travail),
 - La personne déficiente, les spécificités, les impacts.
- Les réunions « Etude de cas » qui visent à analyser des situations problèmes, le tout en lien avec les Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles et proposer ainsi des plans d'actions.
- Les temps de suivi d'accompagnement en présence de la cadre intermédiaire et des moniteurs qui permettent d'interroger et d'évaluer la mise en œuvre des projets personnalisés.

4.4 Gestion des risques

• Gestion des événements indésirables

L'établissement dispose de l'outil Fiche d'évènement indésirable (FEI). Incluse dans le processus associatif de la démarche d'amélioration continue de la qualité, elle est informatisée dans l'outil MS Qualité. Elle est utilisable par l'ensemble des professionnels qui a connaissance d'une situation d'accident ou d'incident au sein de l'ESAT. Une fiche de dysfonctionnement est à disposition des travailleurs.

• Gestion des plaintes et réclamations

L'ESAT n'enregistre que très peu de plaintes et réclamations. Le cas échéant, elles sont saisies dans l'outil MS Qualité pour tracer et en assurer le suivi. Un travail d'appropriation de ces outils par les professionnels est au programme pour 2024.

• Autres aspects de la gestion des risques

L'ESAT doit garantir un environnement de travail sécurisé aux travailleurs. A l'instar des années précédentes, les professionnels ont participé aux formations obligatoires de sécurité à savoir : formation initiale SST pour 2 personnes, maintien et l'actualisation des compétences SST pour 4 personnes, recyclage CACES pour 2 personnes et l'habilitation électrique pour 1 personne.

Axés davantage sur les conditions et la sécurité au travail, ont également eu lieu des temps de réunion avec le chef d'atelier et les moniteurs. Ont été abordées toutes les questions relatives aux équipements et protections obligatoires, les zones de travail et de stockage, l'entretien et l'utilisation du matériel, le tout en lien avec le DUERP.

4.5 Formalisation des documents socles de la structure

L'ensemble des documents sont réactualisés. Une retranscription en FALC a démarré en 2023. L'écriture et la réactualisation des procédures se poursuivent.

4.6 Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement

- **Droits de la personne accompagnée**

L'ESAT propose un accompagnement qui s'appuie sur deux approches distinctes mais complémentaires :

- Une approche individuelle fondée sur la personnalisation de l'accompagnement qui tient compte des droits de la personne. Ceux-ci sont mentionnés dans le livret d'accueil, remis à chaque travailleur, ainsi que sur la charte des droits et libertés de la personne accueillie affichée et visible de tous. L'ensemble de ces éléments sont précisés dans le Contrat de Soutien et d'Aide par le Travail,
- Une approche collective qui repose sur une organisation du travail qui implique, entre autres la maîtrise de certaines règles du vivre-ensemble.

Sur cette dimension plus collective, l'ESAT dispose d'un règlement de fonctionnement qui définit les droits, obligations et devoirs de la personne accueillie, nécessaires au respect de la vie collective au sein de l'établissement. Il est remis au travailleur lors de son admission et est affiché dans les ateliers. Aussi souvent que nécessaire, il y est fait référence à l'occasion des différents temps d'échange avec les travailleurs.

Afin de faciliter l'accès à l'information des travailleurs, la retranscription en FALC de l'ensemble de ces documents est en cours (Cf *Chapitre 4.1*) d'élaboration.

De manière générale, l'information est adaptée de manière à être compréhensible par le plus grand nombre.

- **Expression et participation de la personne accompagnée**

Le conseil à la vie sociale (CVS)

Le CVS s'est réuni 3 fois en 2023.

Les sujets traités ont porté principalement sur les thèmes suivants :

- Les locaux
- Les équipements et l'organisation du travail
- L'activité de l'établissement et les événements ponctuels
- Les questions relatives à la vie collective
- La sécurité
- Les formations

Volontaires pour porter des projets, les membres du CVS ont proposé de créer un calendrier pour 2024.

Le Comité Social (CS)

Le Comité Social s'est réuni 2 fois : en mars et en octobre. La première réunion a permis de faire le bilan de l'année passée et d'arrêter les orientations budgétaires de l'utilisation des fonds sociaux pour l'année en cours.

Les réunions de travailleurs

4 réunions ont eu lieu en 2023. Toujours appréciées, réunissant les travailleurs, les moniteurs, l'équipe paramédicale, le chef d'atelier et la cadre intermédiaire, ces réunions permettent de transmettre des informations d'ordre général. C'est aussi un lieu d'échange où l'occasion est donnée aux travailleurs de s'exprimer, de poser des questions, d'obtenir des éclairages et de proposer des améliorations. Durant la réunion, la prise de note est réalisée par un travailleur. Un compte-rendu est rédigé et affiché à l'issue de chaque réunion.

Réunion – accueil du matin et débriefing de fin de semaine

A l'instar des années précédentes, un temps d'accueil en début de journée et un débriefing de fin de semaine a lieu au sein de chaque atelier. Ces temps d'échanges permettent de favoriser la communication, de structurer l'accompagnement, de proposer un cadre sécurisant répondant au plus près aux besoins, de garantir la participation de tous et de favoriser un climat serein de travail. Dans un contexte où les organisations sont en mouvement, ils sont particulièrement importants car structurants pour les personnes.

Au-delà des temps de participation aux différentes instances existantes ou réunions, les travailleurs sont régulièrement sollicités pour intervenir au sein de différents comités tels que celui créé pour l'organisation de la bourse aux livres, le comité culture/Loisir et prochainement celui qui abordera toutes les questions relatives aux conditions de sécurité, d'hygiène au travail.

- **Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement**

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement social et éducatif, l'ESAT a procédé à la réactualisation du projet personnalisé de 83 personnes. Ceux-ci ont été co-construits, en conformité aux dispositifs législatifs et réglementaires en vigueur, avec le travailleur en tenant compte de ses attentes et de ses besoins.

Une grande majorité de travailleurs est en attente d'évoluer et d'augmenter leur polyvalence. Ainsi, les demandes suivantes ont été formulées :

- Apprendre de nouvelles tâches,
- Apprendre ou se perfectionner dans l'utilisation de machines,
- Faire des essais dans d'autres ateliers,
- Réaliser des stages,
- Réaliser des formations,
- Participer à des opérations de prestations hors les murs,
- Etre missionné sur des opérations spécifiques.

Démunis et confrontés à de nombreuses difficultés en matière de gestion administrative, les travailleurs sollicitent régulièrement l'ESAT pour les accompagner dans leurs démarches. Ainsi à la demande des travailleurs, de nombreuses interventions ont eu lieu :

- 12 accompagnements dans le montage de dossier d'orientation MDPH,
- 13 personnes accompagnées pour des demandes ponctuelles dont 7 pour des difficultés en lien avec la déclaration des revenus,
- 11 montages de dossier de demande de « médaille du travail »,
- 3 ouvertures de comptes CPF,
- 16 accompagnements dans le montage ou suivi de dossier « retraite ».

Une information collective été organisée portant sur l'évolution de la déclaration de la prime d'activités.

La formation professionnelle des travailleurs de l'ESAT dans le cadre du plan de développement des compétences en 2023

Toujours dans un souci de favoriser le développement de l'employabilité des travailleurs, l'ESAT s'emploie à proposer des formations. Celles-ci s'appuient sur deux approches distinctes mais complémentaires :

- La formation aux gestes professionnels dispensée quotidiennement par les moniteurs au sein des ateliers,

- La formation dans le cadre du plan de développement des compétences annuel qui tient compte à la fois des attentes et besoins des travailleurs, recensés chaque année à travers un questionnaire, les projets personnalisés et des besoins de l'établissement.

Actions 2023 :

Intitulé de la formation	Nombre de Travailleurs
Entretien du petit matériel utilisé en Espaces Verts	2
Conduite de chariots élévateurs cariste catégorie 3	5
Travailler en milieu extérieur	8

En 2023, un projet de formation sur le thème du consentement a été porté par RégéCap et le CREAL et soutenu par la CRSA Grand Est. Partenaire de ce projet en Alsace, l'ARSEA a soutenu la participation de 2 travailleurs de l'ESAT. Cette action de formation a fait suite à la parution d'un guide, traduit en FALC, sur le thème du consentement avec pour objectif de permettre aux personnes en situation de handicap de devenir elles-mêmes formatrices auprès de leurs pairs en s'appuyant sur le principe de la pair-aidance.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2023

2021	2022	2023
12,97	12.83	14.83

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	13.83	2,00	2,00	8,00	0,97	0,06	0,80
CDD remplacement	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	14,83	1,00	3,00	8,00	0,97	0,06	0,80

L'ESAT enregistre :

2 embauches :

- 1 chef d'atelier
- 1 chargée d'insertion professionnelle

1 sortie :

- 1 moniteur d'atelier

Au regard des besoins d'accompagner les travailleurs à davantage d'inclusion en entreprise, des objectifs figurant dans le plan de transformation et de modernisation des ESAT, l'ESAT SDR par transformation de poste a intégré une professionnelle chargée d'insertion professionnelle au sein de son équipe. L'arrivée de cette professionnelle permet à l'ESAT de s'engager encore plus fortement dans la dynamique d'insertion déjà à l'œuvre.

6. CONCLUSION

L'accompagnement proposé aux travailleurs ainsi que le domaine travail restent des éléments incontournables pour la bonne réalisation de ses missions. Les organisations et outils mis en place visent à trouver un équilibre pour répondre à ces deux dimensions qui l'une sans l'autre ne pourraient exister. C'est dans cette perspective, que l'ESAT va poursuivre ses réflexions et s'employer à :

- Faire évoluer la nature de ses activités en s'orientant davantage vers des prestations hors les murs ou à la production d'un produit propre,
- Mettre en place un accompagnement qui vise, outre le développement des compétences et la construction du parcours professionnel, une plus grande implication de la personne dans son parcours de vie.

C'est en cela qu'en 2024, dans la continuité de la formation proposée en 2023, sur le principe de la pair-aidance, l'ESAT va s'engager dans une démarche de formation portant sur la notion de l'autodétermination à destination des professionnels et de l'ensemble des travailleurs. Axe majeur des politiques sociales en faveur des personnes en situation de handicap, elle est la garantie d'une qualité de vie pour la personne et permet la mise en application effective des droits de tout citoyen.

La transformation de l'offre, la modernisation de l'ESAT et de ses activités, l'inscription plus forte dans une dynamique inclusive ainsi que la réflexion CPOM sont des sujets qui vont ponctuer les travaux tout du long de l'année à venir mais aussi les suivantes.